

140-11-2015 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

9285-9578 Québec inc. (nivelage)	2 529,45 \$
Amqui BMR (point d'eau)	90,99 \$
Amqui BMR (retour styrofoam point d'eau)	(1 544,16) \$
<i>Bell (cellulaire)</i>	19,44 \$
Béton Provincial (butée béton point d'eau)	2 897,37 \$
Carquest (pièces et acc.)	93,39 \$
Centre du camion JL (outil, pièces et acc., diesel, entr. équip., mach.)	241,06 \$
CIB (intégration rôle triennal)	454,15 \$
Conciergerie d'Amqui (collecte octobre)	1 461,83 \$
FQM (frais de livraison)	36,84 \$
Fond d'information sur le territoire (mutation)	20,00 \$
Entreprises Georges Valois & Fils (travaux point d'eau)	9 717,71 \$
Garage coop (essence)	202,59 \$
Groupe CCL (chèques fournisseurs)	522,97 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	325,99 \$
La Matapédienne (fourn. bureau, entr. salle, entr. chemin)	291,17 \$
Larochelle Équipement (entr. mach, équip)	136,54 \$
Les éditions juridique FD (renouv. MAJ)	65,54 \$
Les Entreprises L. Michaud & fils (point d'eau, sable)	1 080,25 \$
Lettrage Allard (lettrage camion neuf)	155,22 \$
Lorraine Harvey (entr. salle)	90,00 \$
Librairie d'Amqui (fourn. bureau)	28,37 \$
Mécano Mobile RL (entr. mach., huile)	93,47 \$
<i>Ministre du revenu (police)</i>	7 630,00 \$
MRC de La Matapédia (hon. génie)	4 369,79 \$
Remise employeur fédéral et provincial (octobre)	3 320,32 \$
Service Kopilab (encre, tambour)	203,51 \$
Ville de Causapsal (point d'eau)	35,00 \$
TOTAL DES COMPTES	34 568,80 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

141-11-2015 : RAPPORT SEMESTRIEL

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'accepter le rapport semestriel en date du 31 octobre 2015.

RECETTES

Taxe foncière	242 367,03 \$
Païement tenant lieu de taxe	5 376,60 \$
Autres recettes sources locales	8 660,76 \$
Autres services rendus	23 883,11 \$
Transferts inconditionnels	77 196,00 \$
Transferts conditionnels	177 348,80 \$
Contrat hiver	18 989,96 \$
Taxes d'accises	49 685,00 \$

TOTAL DES RECETTES 603 507,26 \$

DÉPENSES:

Administration générale	87 653,88 \$
Sécurité publique	31 933,18 \$
Transport	139 716,51 \$
Hygiène du milieu	36 514,23 \$
Urbanisme	31 493,31 \$
Loisirs et culture	28 387,10 \$
Frais de financement	11 722,91 \$
Remb. dette à long terme	34 600,00 \$
Réserves financières	33 000,00 \$
Immobilisations	201 270,76 \$

TOTAL DES DÉPENSES 636 291,88 \$

TOTAL DES RECETTES 603 507,26 \$

SURPLUS AFFECTÉ 124 871,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES 636 291,88 \$

142-11-2015 : DISCOURS DU MAIRE

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'adopter le discours du maire déposé au conseil et qui sera affiché aux endroits publics réservé à cette fin et distribué aux contribuables soit par le journal local dans la prochaine parution.

143-11-2015 : DEMANDE DE DONS

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Gilles Demeules et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de dons suivantes:

Jeunesse, J'écoute	25\$
Chevalier de Colomb	25\$
Fondation du centre hospitalier régional de Rimouski	25\$
Album des finissants ASO	25\$

144-11-2015 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

145-11-2015 : INDICATEUR DE GESTION

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'adopter les indicateurs de gestion qui ont été déposés au conseil.

146-11-2015 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 2015-04 – BUDGET

Avis de motion est donné par M. Gilles Demeules, conseiller, voulant que le règlement numéro 2015-04 soit présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. L'adoption de ce règlement vise le budget 2016.

147-11-2015 : ENTENTE MUNICIPALITÉ-MRC – SYSTÈME TÉLÉPHONIE IP

CONSIDÉRANT que La MRC de La Matapédia a procédé à l'acquisition et à l'implantation d'un SYSTÈME de téléphone IP (ci-après appelé le SYSTÈME) et que la municipalité s'y est raccordé ou désire le faire;

CONSIDÉRANT que c'est la MRC qui a défrayé les dépenses d'immobilisation reliées à l'implantation du SYSTÈME (honoraires des consultants, appel d'offres, achat des ordinateurs, matériel, équipement, logiciels, installation, formation de l'administrateur, etc.) et que d'autres dépenses d'immobilisation pourraient être nécessaires au cours de la durée de la présente entente et qu'il y a lieu de les partager entre les utilisateurs du SYSTÈME ;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'opération du SYSTÈME (contrat de location du PRI, lignes téléphoniques, frais pour les appels interurbains, gestion, entretien et mise à jour du SYSTÈME) sont assumées par la MRC et qu'il y a lieu de les partager entre les utilisateurs du SYSTÈME ;

CONSIDÉRANT que les dépenses (antennes, câblage etc.) relatives au raccordement des locaux de la municipalité au SYSTÈME, ainsi que les frais d'acquisition et d'installation des appareils téléphoniques, de formation du personnel pour l'utilisation des appareils, de gestion de l'implantation assumée par le personnel de la MRC et autres

dépenses de même nature sont entièrement assumés par chacun des utilisateurs ;

CONSIDÉRANT que les parties se sont entendues sur les modalités administratives et financières relativement au partage des dépenses communes d'immobilisation et d'opération du SYSTÈME et qu'il y a lieu de concrétiser le tout dans une entente formelle ;

En conséquence, il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement :

- Que la Municipalité d'Albertville approuve l'entente relative du système de téléphonie IP proposée par la MRC de La Matapédia;
- Que M. Martin Landry, maire, et Mme Valérie Potvin, directrice générale soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

148-11-2015 : PROJET D'AMÉNAGEMENTS COMMUNAUTAIRE POUR LES AÎNÉS(ES) – DEMANDE DE DÉNOUEMENT DU DOSSIER AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Albertville a déposé en 2012 une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalités amies des aînés (PIQM-MADA) dont le numéro de dossier est le 557376;

CONSIDÉRANT que le 17 septembre 2014, la municipalité d'Albertville recevait une correspondance mentionnant l'admissibilité du projet d'Aménagement communautaires pour les aînés(es) et demandant de transmettre des informations requises;

CONSIDÉRANT que la date limite pour acheminer les exigences requises était le 31 janvier 2015 et que la municipalité d'Albertville a fait parvenir ces exigences en décembre 2014;

CONSIDÉRANT qu'en février et en avril 2015, la municipalité d'Albertville recevait un courriel dans lequel de nouvelles précisions étaient demandées;

CONSIDÉRANT que toutes les réponses ont été fournies depuis le 29 mai 2015 et que nous avons reçu un courriel mentionnant que les recommandations du MAMOT ont été transmises au ministère de la Famille dans la semaine du 8 juin 2015;

CONSIDÉRANT que, depuis cette date, la municipalité d'Albertville tente d'obtenir une réponse quant à l'acceptabilité de son projet d'aménagement communautaire pour les aînés(es);

CONSIDÉRANT que le député de la circonscription Matane-Matapédia, M. Pascal Bérubé, a fait parvenir plusieurs correspondances à la ministre de la famille, Mme Francine Charbonneau, afin d'obtenir une réponse quant au dossier de la municipalité d'Albertville;

CONSIDÉRANT que M. Martin Landry, maire, ainsi que M. Pascal Bérubé, député, ont rencontré M. Maxime Girard, attaché politique du MAMOT, Mme Hélène Sauvageau, directrice de cabinet et Mme Julie Samuelsen, attachée politique de la ministre de la Famille, le 24 septembre 2015 dans le but d'obtenir des informations sur l'avancement du dossier;

CONSIDÉRANT qu'en date du 2 octobre, la municipalité d'Albertville n'a toujours pas reçu de réponse quant à son projet d'aménagement communautaire pour les aînés(es);

CONSIDÉRANT que la réalisation du projet risque sérieusement d'être compromise en 2016 si aucune réponse n'est donnée rapidement à la municipalité par la ministre de la Famille, Mme Francine Charbonneau.

Par conséquent, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement que le conseil de la municipalité d'Albertville :

- Demande à la ministre de la Famille, Mme Francine Charbonneau, de prendre position quant au projet d'aménagements communautaire pour les aînés(es) déposé par la municipalité et ce, d'ici fin décembre 2015 afin de pouvoir planifier et réaliser le projet tant attendu, au plus tard en 2016.
- Demande une rencontre avec la ministre de la Famille, Mme Francine Charbonneau, pour discuter de l'avancement du dossier et des suites à donner, d'ici la fin décembre 2015.

149-11-2015 : PÉRIODE DE QUESTIONS

- Question provenant de M. Daniel Chenel concernant la possibilité d'ouvrir le chemin des chalets- rang 2 Nord en période hivernale.

150-11-2015 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 50 min.

Martin Landry, Maire

Valérie Potvin, Directrice générale & Secrétaire trésorière